



LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

TOUR DE BRETAGNE De Saint-Malo à Saint-Brieuc La Côte d'Emeraude et le Cap Fréhel



C'est au fil du GR34 que vous découvrirez un paysage littoral de toute beauté : Erquy et ses splendides falaises de grès rose, Fréhel et sa surprenante réserve d'oiseaux marins, sans oublier le Fort-La-Latte, un site escarpé extrêmement pittoresque et chargé d'histoire dominant la baie de la Fresnaye.



8 jours - 7 nuits - 7 jours de randonnée

JOUR 1 : SAINT-MALO



Dès le premier soir dans la cité, le souvenir des marins, des corsaires et des explorateurs est très présent. Une promenade vers et sur les remparts offre le panorama complet de leurs découvertes et l'audace qui toujours caractérisa ceux qui, pas tout à fait bretons, se définissent comme "Malouins". Installation à l'hôtel, et

dîner libre.

JOUR 2 : DE SAINT-MALO A SAINT-BRIAC-SUR-MER

17 Km

4h30 environ

+225 m / -230 m



Vous quittez les remparts de Saint-Malo et prenez le bateau-bus pour Dinard, haut lieu de l'élégance Art-nouveau, avec ses demeures Belle Epoque. Cette randonnée à "fleur de mer" vous mènera de criques en criques avec l'île de Cézembre à l'horizon. En fin de journée, vous atteignez Saint-Briac-sur-Mer, authentique

joyau plébiscité par de nombreux artistes. Dîner libre.

JOUR 3 : DE SAINT-BRIAC-SUR-MER A SAINT-JACUT-DE-LA-MER

20 Km

5h environ

+130 m / -145 m



Vous rejoignez en début de randonnée Lancieux, petite station balnéaire aux huit plages. Puis pour atteindre Saint-Jacut-de-la-Mer, il vous faut remonter une vaste baie qui, tel un ancien fjord, vous conduit vers l'intérieur des terres. C'est l'Argoat, le pays des cultures, des chemins creux et du parfum des sous-bois. Dîner et nuit.

JOUR 4 : DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER A SAINT-CAST-LE-GUILDO

18 Km

4h30 environ

+275 m / -275 m



De l'autre côté de la baie, suivant toujours le GR34, la terre fait à nouveau place au sable. En point de mire, le superbe panorama de l'archipel des Hébihens. Vous goûtez au contraste entre l'Argoat et l'Armor, en suivant

A PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



le cours d'eau de l'Arguenon qui peu à peu devient un petit fleuve, dont les eaux douces rencontrent le flot salin des marées. Selon les coefficients et les horaires de la marée, le paysage change totalement : du bras de mer à l'estran dont la vase, riche de coquillages et de vers, constitue le garde-manger des échassiers. Dîner et nuit.

JOUR 5 : DE SAINT-CAST-LE-GUILDON A PETIT-TRECELIN

19 Km

5h environ

+350 m / -350 m



L'immense baie de la Fresnaye, profonde de 6km, a spécialement été choisie par les ostréiculteurs et les mytiliculteurs. Grâce à la qualité des eaux douces et marines qui se mêlent, c'est un espace idéal pour l'affinage des huîtres et des moules. C'est un travail exigeant, par tous les temps, sur mer et à terre, pour

sélectionner un produit dont la saveur s'accorde parfaitement à son terroir. Dîner et nuit.

JOUR 6 : DE PETIT-TRECELIN A SABLES-D'OR-LES-PINS

25 Km

6h30 environ

+360 m / -400 m



Vous surplombez la mer par un sentier d'ajoncs et de bruyères. Le légendaire Cap Fréhel mérite pleinement sa réputation. Réserve ornithologique, ses falaises dominant la mer à plus de 70 mètres. En chemin, le fameux Fort La Latte qui a servi de décor à de nombreux films : il domine les vagues comme un éperon rocheux

armé par la volonté d'être imprenable. Puis, une falaise de grès rose descend en pente douce vers la vaste étendue de Sables-d'Or-les-Pins. Dîner et nuit.

JOUR 7 : DE SABLES-D'OR-LES-PINS A PLENEUF-VAL-ANDRE

24 Km

6h30 environ

+ 440 m / -440 m



Le cap d'Erquy propose une variété de criques aux eaux particulièrement limpides. Ses falaises vous permettent de mieux y plonger le regard. Sauvages, elles sont adoucies par le rose du grès et alternent avec de longues plages désertes. Les anciennes carrières témoignent d'une histoire mise en valeur grâce à un parcours



pédagogique. Vous poursuivez le sentier vers l'île aux Oiseaux du Verdelet, face au Val-André. Le Cap d'Erquy est un site classé de 170 ha, propriété du Conseil Général des Côtes d'Armor depuis 1977. Dîner libre.

JOUR 8 : DE PLENEUF-VAL-ANDRE A MORIEUX

17 Km

4h30 environ

+400 m / -350 m



Le paysage, jusqu'à ce jour de plages et de falaises, laisse place à un étroit sentier jalonné de deux petits ports naturels ; celui de Dahouët, parfait refuge pour les anciens terre-neuvas dont le souvenir reste inscrit dans la simplicité presque austère de leurs demeures. Puis, plus discret encore, celui de Jospinet, avec ses alignements de bouchots. Ici, la mer se retire très loin et profitant des fortes marées, la silhouette des pêcheurs à pied indique que l'estran n'est pas uniquement un garde-manger pour les oiseaux... **Transfert à Saint-Brieuc et fin du séjour.**

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

Les itinéraires n'empruntent pas toujours les sentiers balisés mais sont facilement repérables grâce aux tracés sur cartes.

ATTENTION : Lorsque certains hébergements sont complets, nous sommes contraints de vous faire passer 2 nuits au même hébergement et d'organiser un transfert (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée) ; ces précisions vous seront indiquées dans votre carnet de route si le cas se produit. Un supplément peut éventuellement vous être demandé avec votre accord, avant la confirmation de réservation



- La réserve d'oiseaux marins du cap Fréhel
- Erquy et ses splendides falaises de grès rose
- Le Fort La Latte, un château fort surplombant la mer et dominant la baie de la Fresnaye
- Une nuit dans l'intra-muros de Saint Malo.



› DATES et TARIFS

Départs tous les jours du 1^{er} avril au 24 octobre 2026.

Basse saison (du 01/04 au 27/06/2026 et du 01/09 au 24/10/2026)

Prix par personne (2 personnes par chambre)	: 1 070 €
Supplément chambre individuelle	: 460 €
Supplément un seul participant	: 145€

Nuit supplémentaire à Saint-Malo (nuit + petit-déjeuner) :

Personne en chambre double	: 85 €/pers
Personne en chambre individuelle	: 155 €

Nuit supplémentaire à Saint-Brieuc (nuit + petit-déjeuner) :

Personne en chambre double	: 75 €/pers
Personne en chambre individuelle	: 120 €

Haute saison (du 28/06 au 31/08/2026)

Prix par personne (2 personnes par chambre)	: 1 115 €
Supplément chambre individuelle	: 475 €
Supplément un seul participant	: 145€

Nuit supplémentaire à Saint-Malo (nuit + petit-déjeuner) :

Personne en chambre double	: 95 €/pers
Personne en chambre individuelle	: 170 €

Nuit supplémentaire à Saint-Brieuc (nuit + petit-déjeuner) :

Personne en chambre double	: 75 €/pers
Personne en chambre individuelle	: 120 €

› LE PRIX COMPREND

- La demi-pension **sauf les J1 à Saint-Malo, le J2 à Saint-Briac et le J7 à Pléneuf-Val-André**
- Le bus de mer du J2
- Le transfert de personnes du J8
- Le transfert des bagages entre chaque étape de marche
- Un carnet de route (1 par chambre réservée)



- La taxe de séjour

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas du midi
- Les dîners **les J1 à Saint-Malo, le J2 à Saint-Briac et le J7 à Pléneuf-Val-André**
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les transferts de votre domicile au point de rendez-vous et dispersion
- Les éventuelles visites
- Les assurances
- Les frais d'inscription (+15€ par personne)
- Les frais d'envoi à l'étranger (+20€ par dossier)
- Les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45€ par dossier)

› ACCUEIL / DISPERSION

Votre séjour débute la veille de votre premier jour de marche, en fin de journée à l'hôtel à Saint-Malo (dans l'intra-muros).

Votre séjour se termine après votre dernier jour de marche, en vers 17h devant la gare de Saint-Brieuc.

› NIVEAU

 **Niveau 2** avec quelques dénivellations aux caps d'Erquy et de Fréhel où les falaises atteignent 70 m de hauteur. Marche essentiellement sur sentier côtier (GR34) ; le linéaire du GR emprunte également des petites routes secondaires.

› HEBERGEMENTS ET RESTAURATION

7 nuits en hôtels 2** et 3*** et 1 nuit dans une abbaye (avec un confort hôtelier) en formule demi-pension (sauf les J1, J2 et J7).

A noter :

Pour les soirs où les dîners ne sont pas inclus, il y a un large choix de restaurants.



Les dîners à Saint-Jacut-sur-Mer et Le Petit-Trécelin, sont servis sous forme de bocaux locaux.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Nous vous demandons de déposer vos bagages dans le hall de chaque hébergement le matin avant votre départ en randonnée et de ne prévoir **qu'un seul bagage par personne ne dépassant pas 13 kg.**

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos (30 litres) pour transporter vos effets personnels de la journée.

› ACCES

ALLER



Gare SNCF de Saint-Malo. Pour rejoindre votre hébergement dans l'intra-muros de Saint-Malo : bus de la gare à l'intra-muros (1,40 € le ticket - www.reseau-mat.fr/fr) ou possibilité de prendre un taxi, compter environ 10 € la course aller-simple.



Voici où vous pourrez stationner votre véhicule pendant le séjour :

- Parking Paul Féval à l'entrée de la ville, environ 3.30 € par jour (le tarif inclut le bus ou la navette vers l'intra-muros).
- Parking longue durée, non surveillé, à Saint-Malo, à la gare maritime du Naye. Prévoir environ 10 € par jour.
- Parking sous-terrain saint Vincent, esplanade Saint-Vincent (Tél : 02 99 40 82 57), compter environ 30 €/jour, à réserver en ligne

pour bénéficier de ce tarif : [parking St-Vincent](#)

RETOUR



Gare SNCF de Saint-Brieuc.



Pour récupérer votre véhicule en fin de séjour :

- Navette Renault Mouv Saint-Brieuc - Saint-Malo, à réserver en ligne sur <https://www.renaultmouv.fr/>



- Train via Rennes en tenant compte de la période et de la correspondance, prévoir environ 2h-2h30 de trajet et environ 30€/personne en plein tarif (prestation hors forfait, à régler sur place).

› DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant : un programme (précisant les coordonnées des prestataires, le déroulement du séjour, et des informations pratiques pour se restaurer le midi), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et un carnet détaillant l'itinéraire de chaque étape.

Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire il vous sera facturé 20€/dossier.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.



Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- pour le pique-nique: couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une
- assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les
- ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- lampe torche ou lampe frontale,

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche (conseillés) mais avec embouts en caoutchouc, 1 paire de jumelles, appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde,
- un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 13 kg).

› INFORMATIONS TOURISTIQUES

- Saint-Malo, ancienne cité corsaire enclose dans ses hauts remparts, cernée par la mer et chargée de tant d'histoire.
- Dinard, célèbre lieu de villégiature datant de la seconde moitié du XIXe siècle, très appréciée de l'aristocratie anglaise de l'époque.
- La presqu'île de St-Jacut-de-la-mer entourée de vastes grèves propices à la pêche à pied.
- Les moules et les huîtres de bouchots des baies de la Fresnaye et de l'Arguenon.



- Plancoët, réputée pour son eau minérale, la seule de Bretagne.
- Les sept plages de sable fin de la presqu'île de St-Cast-le-Guildo.
- La Latte, imposante forteresse du XIVe siècle.
- Les falaises de grès rose des Caps d'Erquy et de Fréhel.
- Le charme parfois désuet des stations balnéaires de la Côte de Penthièvre : Pléneuf-Val-André, Erquy et Sables-d'Or-les-Pins.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**



- Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
- Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.

> ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le contrat Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le contrat Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.



Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.





- Les chemins du Mont Saint Michel : De Coutances au Mont Saint Michel
- La Côte de Granit Rose
- La Côte des Abers

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

